

**COLLÈGE REP+ : Romain ROLLAND Nîmes**

**ACADÉMIE DE MONTPELLIER  
RECRUTEMENT EN ÉTABLISSEMENT RELEVANT D'UN RÉSEAU DE  
L'ÉDUCATION PRIORITAIRE**

**Localisation géographique :** 8 Avenue de Lattre de Tassigny, 30000 Nîmes

**Présentation de l'établissement :**

Le collège Romain ROLLAND, à taille humaine, est inscrit dans un territoire d'Education Prioritaire REP+. Tous les membres de la communauté éducative sont attachés à la sérénité du climat scolaire et participent au suivi et à la réussite des élèves. Nous inscrivons notre action dans une culture d'accueil, de bienveillance et d'exigence. Tous les personnels de l'établissement s'emploient au quotidien afin de garantir aux élèves les conditions favorables au travail, à la réussite et à l'épanouissement.

Site du collège : <https://clg-rolland-nimes.ac-montpellier.fr/>

**Projet de réseau et/ou d'établissement :** en cours de réécriture

Le projet d'établissement est construit autour de 4 axes principaux :

**I- Créer les conditions propices aux apprentissages scolaires**

1. Lutter contre l'absentéisme
2. Lutter contre toutes les formes de violence (prévention et sanction éducative)
3. Favoriser les liens avec les familles et le tissu associatif du quartier
4. Optimiser les conditions matérielles: EPS, TICE, Sciences,...

**II- Accompagner les élèves dans l'acquisition des savoirs**

1. Prise en charge des difficultés des élèves (choix pédagogique et utilisation de la DHG, prise en charge des élèves dyslexiques, des Elèves Intellectuellement Précoces, Des Elèves Nouvellement Arrivés en France, PPRE, PPRE passerelle...). Cette prise en charge se focalise sur le Français et les Mathématiques.
2. Promouvoir l'excellence (ex.les sections euros)

**III- Promouvoir la culture**

1. Favoriser l'ouverture culturelle
2. Construire "un socle" culturel commun en vue des études après la 3ème: ouverture culturelle et artistique.

**IV- Permettre à l'élève d'être acteur de son orientation**

1. Parcours Individuel d'Information d'Orientation et de Découverte du Monde Economique et Professionnel (ex.PDMF)
2. parcours personnalisé et tutorat
3. ouverture sur le monde économique et professionnel

**Compétences attendues liées au contexte local de travail en réseau d'éducation prioritaire :**

- Coopérer et travailler en équipe disciplinaire et interdisciplinaire ;
- Savoir mettre en œuvre dans ses pratiques le référentiel pour l'éducation prioritaire (cliquer [ICI](#) pour télécharger le référentiel pour l'éducation prioritaire) ;
- S'investir dans le cadre de la liaison école-collège ;
- S'engager dans une démarche de formation et de développement professionnel.

**Fonctions pouvant être confiées :**

- Professeur principal ;

- Responsable de projets favorisant la mise en œuvre de la politique de l'établissement ;
- Missions particulières de référents (référents parcours, Devoirs faits, décrochage...).

**Mesures Education prioritaire REP+ :**Indemnitare

L'affectation en établissement REP+ donne droit à une indemnité annuelle de 4646 euros, ainsi que la prise en compte de ce type d'affectation dans l'avancement de carrière.

Pondération

Chaque heure d'enseignement pour le décompte des maxima de service est affectée d'un coefficient de pondération de 1.1 afin de tenir compte du temps consacré au travail en équipe, aux actions correspondantes, et aux relations avec les parents d'élèves.

**Ressources :**

Parcours académique m@gistère : « [Enseigner en éducation prioritaire](#) »

Page académique éducation prioritaire : cliquer [ICI](#)